



Professeure de lettres, **Ève Vaguerlant** enseigne depuis plus de dix ans dans différents collèges et lycées de la région parisienne. Dans son premier essai, elle dénonce l'inadéquation des formations à la laïcité organisées par le ministère de l'Éducation nationale. **PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-ESTELLE PECH**

ENTRETIEN

“En quoi les formations aident-elles à gérer les élèves refusant de suivre le cours sur la Shoah?”

Marianne : Êtes-vous confrontée, dans votre quotidien d'enseignante, à des atteintes à la laïcité ?

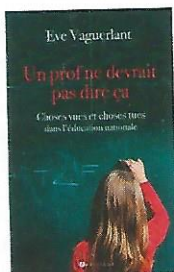
Ève Vaguerlant : Ce que je vois, c'est quelque chose d'insidieux. Des capuches et des casquettes portées en permanence dans l'établissement, des bandanas au début un peu repliés puis de plus en plus larges sur la tête des filles, un collégien qui refuse de dessiner une statue grecque parce qu'elle est nue... Mais, ce qui me choque, c'est le contrôle des élèves les uns sur les autres. Ces collégiens musulmans annonçant qu'ils entendent « fêter » Noël en famille et qui se font reprendre par leurs camarades ; de bons musulmans ne devraient rien organiser ce jour-là, leur reproche-t-on. Quand vous distribuez des bonbons en fin d'année, la question de savoir s'il faut en manger ou pas fera nécessairement l'objet d'une discussion à cause de la gélatine de porc. Les gamins évangéliques, eux, sont tout de même moins vindicatifs. Face à ces attitudes, il y a peu d'enseignants qui adoptent une attitude laïcarde à l'ancienne, intransigeante. Seule une infime partie dénonce l'islamophobie. La majorité est très « ventre mou ».

Que pensez-vous des formations dispensées par le ministère de l'Éducation nationale sur la laïcité ?

Comme toujours, quand il arrive malheur aux profs, l'institution

MASCARADE

“Après l'assassinat de Samuel Paty, personne n'avait envie de participer aux formations dans mon collège, raconte Ève Vaguerlant. Les profs savaient que ce serait inutile.” Ci-dessus, lors de l'inauguration de la salle Samuel-Paty à Toulouse, le 15 octobre 2021.



Un prof ne devrait pas dire ça. Choses vues et choses tues dans l'Éducation nationale, d'Ève Vaguerlant, éd. de l'Artilleur, 192 p., 18 €.

réagit en se disant qu'ils ne sont pas assez formés ! Ce raisonnement est tellement condescendant qu'il suffit à me vacciner contre la formation en question. Ils auraient pu réfléchir à des sanctions contre les élèves qui ne respectent pas ladite laïcité, ou à des moyens de protéger les profs contre l'ingérence des parents d'élèves, ou à une réponse pénale efficace contre ceux d'entre eux qui nous menacent... mais non ! Après l'assassinat de Samuel Paty, personne n'avait envie de participer aux formations dans mon collège. Ils savaient que ce serait une mascarade inutile. Des « volontaires » ont finalement été nommés d'office par la direction ; c'est tombé sur les stagiaires et les profs principaux qui, contraints et forcés, y sont allés. Le seul qui trouvait cette idée intéressante était l'enseignant d'extrême gauche, qui avait déclaré que cela ferait du bien à certains, évoquant le cas d'une gamine de cinquième qui portait une croix autour du cou. Comme chacun sait, le problème, ce sont les croix, nous sommes tous terrifiés par les parents des petites filles qui portent des petites croix...

Vous n'exagérez pas un peu ? Des échanges approfondis entre collègues sur des cas pratiques ne sont pas inutiles... Si c'était toujours organisé ainsi, ce serait formidable. J'ai obtenu des rapports complets

d'enseignants sur ces formations. Dans la réunion type, on passe beaucoup de temps à rappeler les principes de la loi de 1905, à évoquer la laïcité comme principe républicain dans la société en général. Les inspecteurs critiquent le poids de l'Église catholique sur la société française au XIX^e siècle. Concernant les cas concrets plus récents, le formateur développe la polémique autour de l'implantation d'une statue de Jean-Paul II dans le village de Ploërmel. Bien, mais en quoi cela permet-il d'affronter les parents qui veulent vous envoyer des salafistes aux trousses à la sortie de l'école ou de gérer les élèves qui ne veulent pas suivre le cours d'histoire sur la Shoah ? Mystère. Parmi les cas étudiés : « Ai-je le droit de faire en sortie scolaire une visite d'église ? » Oui. Deuxième question : « Ai-je le droit de venir en classe avec une cravate Che Guevara en tant que prof ? » Non. Certes, ce cas ne respecte pas la neutralité politique, mais n'est-ce pas dérisoire par rapport aux problèmes réels du système éducatif ? Je me souviens d'une formation où un professeur a fini par évoquer le cas bien concret d'une gamine qui voulait remettre son voile entre l'établissement et la piscine lors du cours de sport. Ce fut la seule fois, en plus de six heures de formation, où le cas du voile et de l'islam a été abordé. ■